

# NATIONS UNIES



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRAL

A/36/552

S/14706

24 septembre 1981

FRANÇAIS

ORIGINAL - ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-sixième session  
Points 57, 58 et 83 de l'ordre du jour  
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE  
ENTRE ETATS  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR  
LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE  
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES  
REFUGIES

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-sixième année

Note verbale datée du 23 septembre 1981, adressée au Secrétaire général  
par la Mission permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

La Mission permanente de la République démocratique d'Afghanistan présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de l'informer de ce qui suit :

### LES AUTORITES AFGHANES RECUSENT LES ACCUSATIONS LANCEES PAR LE PAKISTAN

La République démocratique d'Afghanistan a toujours cherché à établir et à développer des relations amicales avec tous les pays, notamment avec ses voisins, en se fondant sur les principes du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du bon voisinage. Depuis la victoire de la révolution d'avril 1978 et, en particulier, après sa nouvelle phase, le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan s'efforce de persuader ses deux voisins d'engager des négociations sur ces problèmes. Conformément à cette politique, des propositions visant à un règlement politique de la situation qui règne autour de l'Afghanistan et à une normalisation et amélioration des relations bilatérales entre l'Afghanistan et l'Iran et l'Afghanistan et le Pakistan ont été avancées le 14 mai 1980. Le 24 août, un nouvel ensemble de propositions pacifiques réalistes et constructives, tenant compte des faits nouveaux qui sont intervenus depuis mai 1980, ont été formulées. En avançant ces propositions, le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan espérait que ses voisins pourraient être en mesure de donner une suite favorable aux appels répétés à la négociation lancés par le Gouvernement afghan.

Alors que la situation semblait évoluer et que l'on prévoyait logiquement un progrès décisif, il est regrettable que les autorités pakistanaises aient divulgué des allégations calomnieuses au sujet de soi-disant 'violations de la frontière par les forces armées afghanes.

Le Ministère afghan de la défense et un communiqué de l'agence de presse Bakhtar ont déjà récusé énergiquement et catégoriquement l'accusation lancée par les Pakistanais selon laquelle des avions afghans auraient violé l'espace aérien et bombardé un poste-frontière pakistanais et les soldats afghans auraient pénétré dans un village pakistanais à la recherche d'armes.

Il a été souligné que ces allégations anti-afghanes, qui induisent en erreur les Pakistanais et fourvoient l'opinion publique internationale, sont particulièrement regrettables au moment où le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan entreprend une nouvelle initiative pacifique visant, entre autres, à normaliser les relations avec le Pakistan au moyen de négociations directes entre les gouvernements de ces deux pays.

Il est évident qu'il serait tout à l'avantage de la paix et de la stabilité de la région et, en fait, du monde entier de donner suite aux toutes dernières propositions de l'Afghanistan. Les tentatives des autorités pakistanaises de perturber ce processus par divers stratagèmes de propagande sont déplorables.

La Mission permanente de la République démocratique d'Afghanistan a en outre l'honneur de demander que le texte de la présente note soit distribué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 57, 58 et 83 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

-----

